

LES NEWS DES ÉPIS



BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2020



CRAVANT

LE MOT DU MAIRE



En mon nom et au nom du conseil municipal, je vous souhaite tous mes meilleurs vœux pour l'année 2020. Que cette année vous apporte tout ce que vous souhaitez, bonheur et santé. Tous mes vœux à nos employés communaux et à toutes nos associations qui maintiennent un tissu social dans notre commune.

Un grand merci à nos artisans et commerçants et aussi à nos sapeurs-pompiers. J'ai une pensée plus particulière pour les Cravantaises et Cravantais qui nous ont quittés, ainsi qu'à leur famille.

L'année 2019 a été l'occasion de réaliser différents travaux comme le remplacement des lampadaires sur l'ensemble de la commune. Vous trouverez tous les détails dans cette lettre. Nous allons faire notre possible pour continuer sur cette lancée, pour améliorer votre cadre de vie et nos services, avec une gestion rigoureuse des finances de notre commune.

Pour terminer, je vous renouvelle tous mes vœux de bonne et heureuse année et surtout une bonne santé. Je reste, ainsi que tout le conseil municipal, à l'écoute de vos suggestions.

Bien cordialement

Votre Maire, Serge Villoteau

Édition : Ville de Cravant
48 rue Nationale
45190 Cravant
Tél. 02.38.44.52.89

Courriel : mairie.cravant@orange.fr
Site : www.cravant-loiret.fr
Directeur de publication : Serge Villoteau
Réalisation graphique : Sacha Desbourdes
Impression : Corbet

-  **Le Mot du Maire**
-  **Informations générales**
-  **Au fil des travaux - Commissions**
-  **Agenda**
-  **Associations**

Infos pratiques

Collecte déchets volontaires

Route de Cernay (à côté du stade de foot), vous pourrez déposer : verre, journaux-revues-magazines, et textile-linge-chaussures dans les conteneurs prévus à cet effet. Merci de respecter les consignes de tri et de laisser les lieux propres, comme vous l'avez trouvé.

Tout dépôt sauvage conduira à un dépôt de plainte et à une amende.

Les objets encombrants ou autres sont à déposer à la déchetterie de Villorceau.

déchèterie de Villorceau

Tel: 07.76.87.10.02 ou allez sur <https://www.ccterresduvaldeloire.fr/>

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi :

10h00 à 12h00	14h00 à 17h00 (du 01/10 au 31/03)
9h00 à 12h00	14h00 à 18h00 (du 01/04 au 30/09)

Carte d'identité

Depuis Mars 2017, les demandes de carte d'identité ne sont plus gérées par la Mairie. Les Mairies habilitées au renouvellement ou à la création d'une carte d'identité, sont pour notre commune : Beaugency, Meung-sur-Loire et Mer. Pour plus d'informations rendez-vous sur :

www.interieur.gouv.fr ou www.diplomatie.gouv.fr

Carte grise

Depuis le 6 novembre 2017, l'ensemble des démarches effectuées auparavant en préfectures et sous-préfectures sont à réaliser sur internet: <https://immatriculation.ants.gouv.fr>. Pour les personnes non équipées, non connectées ou peu habituées à l'usage d'un ordinateur, le ministère de l'Intérieur met à leur disposition des points d'accueil numériques. Ces points d'accueils sont accessibles dans toutes les préfectures et sous-préfectures :

www.demarches.interieur.gouv.fr

Des médiateurs placés sur ces points numériques pourront guider les usagers dans la réalisation de leurs démarches.

Les usagers pourront également, pour l'ensemble de leurs démarches administratives, se tourner vers les maisons de service au public disponibles sur l'ensemble du territoire.

Informations générales

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Comme vous le savez, les **élections municipales** auront lieu les **15 et 22 mars 2020**.

Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales sont appliquées :

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales d'une mairie.

Ce qui change pour cette élection :

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du

scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020.

Où s'inscrire ?

Soit à la mairie ou par internet : www.service-public.fr

La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, chaque citoyen pourra vérifier s'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote sur l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



Nous déplorons TOUJOURS des actes de vandalismes, des vols et des dégradations dans notre commune.

Des bouteilles en verre sont jetées dans les champs et les jardins des administrés.

Des vitesses excessives dans le bourg et les hameaux sont constatées. Les bâtiments administratifs tagués...

Merci aux agriculteurs qui nettoient les routes suite à leurs passages. Malheureusement, ce n'est pas le cas de tout le monde, même si c'est une année exceptionnelle, cela ne doit pas être une raison de ne pas respecter la propreté des routes pour le bien de tous. Les dépôts de mottes de terre rendent les chaussées glissantes et peuvent provoquer un risque majeur d'accident de jour comme de nuit.

CELA NE PEUT PLUS DURER.

Fermez bien vos portes. Surveillez tout ce qui se passe et signalez en mairie et aux gendarmes toutes situations anormales.

Pour porter plainte : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R19620>



RECENSEMENT

Le recensement de la population se déroule dans votre commune du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2020. Vous recevrez un courrier de la mairie pour vous informer.

Le recensement, c'est utile à tous

Le recensement a lieu tous les ans mais toutes les communes ne sont pas concernées chaque année. Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes :

Plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).

Enfin, le recensement aide les professionnels à mieux connaître leurs marchés et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

C'est sûr

Les réponses sont confidentielles. Le recensement se déroule selon les procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

C'est simple

Deux agents recenseurs recrutés par la mairie vous remettront vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez ou ne souhaitez pas répondre en ligne, ils vous donneront un questionnaire papier qu'ils viendront récupérer à un moment convenu avec vous. Les agents recenseurs disposent d'une carte officielle signée par monsieur le Maire.

Les agents sont Mesdames BIDARD Michèle et PINAULT Agnès.

Toutes les informations sont disponibles sur le site

www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population est gratuit. Les sites qui réclament de l'argent sont des sites frauduleux.

CAMPAGNE DE DISTRIBUTION DE COMPRIMÉS D'IODE 2019

Les bons de retrait ont été normalement reçus, n'oubliez pas d'aller retirer vos boîtes de comprimés d'iode en pharmacie muni de celui-ci, à défaut un justificatif de domicile fera l'affaire. Un bon par foyer suffit.

Il vous sera remis le nombre de boîte correspondant au nombre de résident de votre logement.

Pour plus d'informations, un numéro vert est à votre disposition : **08.00.96.00.20** du lundi au vendredi de 10h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

Rendez vous sur le site www.distribution-iode.com afin de découvrir ou redécouvrir les 6 réflexes pour réagir ainsi que d'autres informations utiles.



La mairie reste à votre disposition pour toute question.

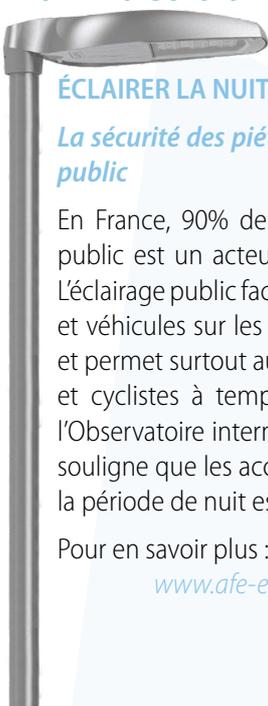
Pour rappel :

En cas d'incidents ou d'accidents nucléaires, les comprimés seront à prendre seulement sur décision du préfet afin de prévenir une efficacité maximum au moment opportun.

Respectez la posologie en fonction de l'âge de la personne.

Lors d'une évacuation, n'oublions que nous sommes un intervenant majeur de notre sécurité et de celles de nos voisins, soyons présents pour ceux qui en ont besoin.

Au fil des travaux - Infos commissions



ÉCLAIRER LA NUIT POUR SÉCURISER LES ADMINISTRÉS

La sécurité des piétons et cyclistes assurés par l'éclairage public

En France, 90% de la population affirment que l'éclairage public est un acteur majeur de la sécurité (Étude ADEME). L'éclairage public facilite le déplacement des piétons, cyclistes et véhicules sur les routes départementales et communales et permet surtout aux automobilistes de détecter les piétons et cyclistes à temps et d'éviter les accidents. Par ailleurs, l'Observatoire interministériel de la sécurité routière (ONISR) souligne que les accidents sont plus fréquents l'hiver, quand la période de nuit est plus longue

Pour en savoir plus :

www.afe-eclairage.fr



Éclairer durablement pour lutter contre les incivilités et le vandalisme

L'absence d'éclairage public dans les rues favorise le sentiment d'insécurité ressenti par les administrés. Partout dans le monde, l'obscurité favorise le vandalisme, les cambriolages et les accidents. L'éclairage public a donc un effet positif sur la réduction de la criminalité. Il a été constaté dans des communes françaises, qui ont fait le choix de couper l'éclairage la nuit, que le nombre des délits a augmenté.

Le choix pour la commune

Les élus de la commune de Cravant ont fait le choix de ne pas éteindre l'éclairage public la nuit. Cependant, une programmation intelligente avec une baisse d'intensité de l'éclairage entre 22 h et 6 h du matin a permis de réduire considérablement le coût de cet éclairage nocturne.

Par mesure de sécurité, considérant que l'état actuel du terrain de football pourrait compromettre la sécurité du public, Monsieur le Maire et le conseil municipal ont décidé la fermeture du stade Michel Renard. Un arrêté municipal datant du 28 novembre 2019 interdit l'accès au terrain de football. De ce fait tout incident en cas d'utilisation dépend de la responsabilité de chacun.



SIIS (Syndicat Intercommunales Scolaire)

De nouveaux équipements, relevant du Comité Syndical pour les écoles ont été renouvelés. A l'école élémentaire, les tables et les chaises ont été changées pour la seconde classe de CP/CE1.

CITY STADE

Après consultation des offres, les élus de la commune ont retenu les entreprises et les travaux d'aménagement de la surface de jeu intergénérationnelle (zone multisports (basket, athlétisme, hand-ball, foot) Boulodrome, jeu petite

enfance, zone de pique-nique, télésurveillance, bancs, ...) devrait débuter prochainement.

ACCESSIBILITÉS

Les rampes d'accès pour personnes à mobilité réduite (entrée de la Mairie, sortie de secours de la salle des fêtes, entrée de la salle des loisirs et cantine scolaire) seront réalisées en ce début d'année.

Agenda 2020

JANVIER

- Vendredi 3 : Voeux du Maire à la salle des fêtes à 19h
Mardi 14 : Assemblée générale du Comité des Fêtes à la salle des loisirs
Jeudi 16 : Recensement de la Population (début)
Samedi 18 : Assemblée générale du club des aînés à la salle des fêtes
Samedi 25 : Assemblée générale de la société musicale de Cravant-Villorceau à la salle des Loisirs
Dimanche 26 : Concert par la société musicale de Cravant-Villorceau avec l'harmonie de St Marc St Vincent à Semoy

FEVRIER

- Samedi 15 : Recensement de la Population (fin)

MARS

- Samedi 7 : Comptage des perdrix
Dimanche 15 : Élections Municipales 1^{er} tour
Dimanche 22 : Élections Municipales 2^e tour

AVRIL

- Dimanche 4 : Concert de Printemps par la société musicale de Cravant-Villorceau
Samedi 25 : Marche gourmande organisée par le comité des fêtes

MAI

- Vendredi 1 : Fête du travail
Vendredi 8 : Cérémonie Commémorative

JUIN

- Vendredi 12 : Fête des écoles à Cravant
Dimanche 21 : Fête de la musique par la société musicale de Cravant-Villorceau à Cravant et ses hameaux
Samedi 28 : Brocante organisée par le comité des fêtes

Associations

AFM TÉLÉTHON

Comme tous les ans, les Cravantaises et les Cravantais ont répondu présents lors des nombreuses activités proposées pour cette édition 2019 du Téléthon :

- Thé dansant
- Nettoyage de voitures
- Goûter aux enfants de l'école
- Randonnée pédestre
- Repas, vente de produits du club du 3^e âge
- Vente de gâteaux et confitures en porte à porte

Malheureusement, cette année, pour la vente en porte à porte, nous n'avons pas pu effectuer l'ensemble des hameaux et rues de notre village faute de bénévoles d'une part, et de gâteaux en quantité suffisante d'autre part. Tout

le monde n'ayant pas apporté sa contribution en confectionnant une petite spécialité, comme nous l'espérons.

En espérant faire mieux l'année prochaine, et grâce à votre générosité, nous avons tout de même collecté la somme de 3 500 €.

Alors, n'hésitez pas à rejoindre notre sympathique équipe de bénévoles pour la prochaine édition... les enfants malades ont besoin de notre soutien pour les aider à continuer le combat contre la maladie et pour leur redonner le sourire.

Merci à l'ensemble des associations de Cravant, aux parents d'élèves, aux bénévoles ainsi qu'à la municipalité d'avoir permis le bon déroulement de cette 33^e édition avec convivialité et succès.

Lionel BAUNÉ

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



Sapeurs-Pompiers

Fermeture du centre de première intervention

Suite à la rencontre avec le Lieutenant-colonel Michel WIETRICH, chef du groupement des unités territoriales (centre de secours et centre de première intervention du département), avec le Lieutenant-colonel Alain BOISSONET, responsable du volontariat, avec Monsieur Serge VILLOTEAU, Maire de Cravant et le personnel du centre de Cravant, il a été convenu que par manque de sapeurs-pompiers volontaires (actuellement 3 personnes), il était difficile de pouvoir assurer les interventions.

Il faut être au minimum 2 disponibles en même temps pour sortir.

Chacun a également des contraintes privées et professionnelles.

Le centre de première intervention est donc fermé depuis le **01 septembre 2019**.

Les 3 pompiers donneront un peu de temps au centre de secours de Beaugency. C'est ce dernier qui interviendra sur la commune ou les centres avoisinants.

Lorsque vous composerez le 18 ou le 112, vous ne serez pas abandonnés mais le délai sera sans doute plus long.

Nous restons à votre disposition pour plus d'information.

N'hésitez pas à nous contacter ou la mairie qui vous donnera nos coordonnées.

C'est avec regrets que nous avons dû prendre cette décision.

Adjudant-chef Jean-Marc POUSSET
Chef de centre du CPI Cravant



COMITÉ DES FÊTES DE CRAVANT

Chers Cravantais et Cravantaises

Au sein de ce petit village de campagne entre Beauce et Val, le comité des fêtes de Cravant est une association à visée non lucrative constitué d'un groupe de bénévoles ayant pour but d'animer la commune autour de différentes animations.

Notre première année vient de se terminer avec succès. Nous tenons à vous remercier pour votre présence lors de nos dernières manifestations. Toutes les personnes motivées et volontaires sont les bienvenus pour intégrer le comité des fêtes lors de la prochaine assemblée générale.

Le comité des fêtes de Cravant vous adresse ses meilleurs vœux santé et joie pour cette nouvelle année 2020.



Les dates à retenir :

- 14 janvier 2020 : assemblée générale de l'association à 20h00 à la salle des loisirs,
- 25 avril : marche gourmande,
- 28 juin 2020 : vide grenier annuel,
- 14 juillet : tournois de boules,
- 10 octobre : soirée paëlla dansante avec DJ,
- 15 novembre : bourse aux jouets

Vous retrouverez les prochaines manifestations sur notre page Facebook :

@cdfcravant

Vous pouvez aussi nous contacter sur notre adresse mail : cdfcravant@gmail.com

De la part de toute l'équipe du comité des fêtes de Cravant

La vice-présidente, Domitille Gasnier

SOCIÉTÉ MUSICALE DE CRAVANT-VILLORCEAU

Les musiciens de la Société Musicale de Cravant-Villorceau vous souhaitent une bonne année 2020.

Toujours un grand merci aux communes de Cravant et de Villorceau pour leur soutien ainsi qu'aux habitants de ces 2 communes lors de notre passage pour les calendriers.

Nous avons effectué notre rentrée musicale en septembre 2019, en accueillant 3 nouveaux musiciens : 2 issus de l'Ecole de Musique et 1 adulte venant d'une commune voisine.

Loïs GRIESZMANN - trombone

Paul KASSA - percussions

Benoit GRIVEAU - trompette

Nous félicitons ces musiciens pour leur travail et leur futur investissement dans notre association.

Nos répétitions ont lieu tous les vendredis soirs de 20h30 à 22h30, à la salle de musique de Cravant et si vous jouez d'un instrument d'harmonie, c'est avec grand plaisir que nous sommes prêts à vous accueillir.

A noter également pour les amateurs de percussions brésiliennes que LA BATUCADA compte également de nouveaux musiciens. Cette formation accompagne régulièrement l'harmonie lors de ses concerts. Si l'aventure vous tente, vous

pouvez les rejoindre le vendredi soir de 19 à 20 h 00 pour les répétitions.

Nous vous faisons part de nos prochaines prestations :

- **Concert avec l'harmonie de St Marc St Vincent le dimanche 26 janvier 2020 à Semoy**
- **Concert de Printemps le samedi 4 avril 2020 à Cravant**
- **Fête de la musique le dimanche 21 juin 2020 à Cravant et ses hameaux**



NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX POUR VENIR NOUS ECOUTER ... VOTRE SOUTIEN ET VOS ENCOURAGEMENTS NOUS SONT NECESSAIRES !!!

Vous pouvez vous rendre sur notre site internet pour y retrouver divers renseignements :

<http://cravant-musique.e-monsite.com/>

Dans l'attente de vous rencontrer prochainement, les musiciennes et musiciens s'associent à moi pour vous souhaiter une belle année musicale 2020.

Le Président, Thierry BELLETESTE

VIVRE L'ÉCOLE

Après sa traditionnelle vente de sapins de Noël, l'association VIVRE L'ÉCOLE aura le plaisir d'organiser le carnaval des enfants, ainsi que la boum (pour les élèves des classes de Grande Section au CM2). Nous savons combien ces événements sont très attendus par tous, petits et grands, et ainsi pouvoir profiter de tous ces beaux moments de partage.

Par ailleurs, nous sommes très heureux de vous confirmer que la table de ping pong offerte en début d'année fait le plaisir des enfants de l'école de Cravant à chaque récréation.

Pour cette année, l'association a décidé d'offrir des livres aux bibliothèques scolaires des deux écoles.



Nous vous attendons nombreux pour notre prochain rendez-vous le Samedi 14 mars 2020 à Villorceau pour le Carnaval. Préparez vos appareils photos, petits et grands, tous déguisés, pour rencontrer des mascottes bien connues de nos enfants ainsi que notre robot, avant qu'il ne parte en fumée !

Nous vous invitons donc à venir nous rejoindre à l'association et n'oubliez pas de nous suivre nos actualités sur notre page facebook Vivre l'école Cravant Villorceau et nous proposons à la location notre structure gonflable donc n'hésitez pas.

Merci à tous.



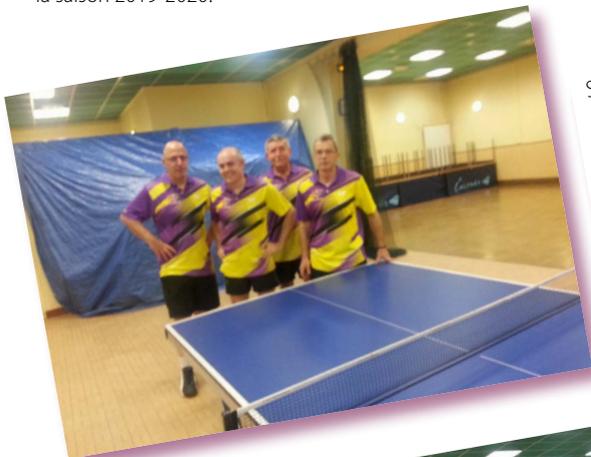
Présidente, Erika FREMION
06.74.26.93.97

SPORTS & LOISIRS DE CRAVANT

Notre association regroupe trois sections : le Tennis de Table, la Gymnastique dite d'entretien et la Zumba.

Tennis de Table

La section Tennis de Table comprend une vingtaine d'adhérents. Toutes les catégories d'âge sont représentées et s'entraînent ensemble les lundi et vendredi. L'équipe engagée en compétition Fédérale vient de terminer 1^{er} de son groupe et monte en 4^e division départementale. Deux équipes « Loisirs » sont alignées pour la saison 2019-2020.



Si vous souhaitez nous rejoindre vous avez deux solutions :
Téléphone : René 06.83.04.70.45
ou Stéphane 06.71.22.65.98
Ou lors des séances : Tennis de Table le lundi de 19h30 à 22h et le vendredi de 20h à 22h.
Gymnastique le jeudi de 20h30 à 21h30. Zumba le mercredi de 20h45 à 21h30.

Ci-dessous, l'équipe du S.L. CRAVANT : Rémi, Richard, Gilles, Denis et Sébastien (absent de la photo)

Gymnastique d'entretien

Une vingtaine de personnes viennent pratiquer la gymnastique dite d'entretien toutes les semaines, le jeudi soir sous la direction de Mélanie (éducatrice).

Zumba

Tous les mercredis une trentaine d'adhérent(e)s viennent se dépenser pendant une petite heure sur les rythmes endiablés concoctés par Nathalie (éducatrice).



ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DE CRAVANT-VILLORCEAU

Les inscriptions à l'école de musique se sont achevées en novembre 2019 avec 41 élèves inscrits à l'école de musique pour cette année 2019/2020.

Comme les autres années, l'école de musique propose des cours de formation musicale à partir du CP, des cours d'instruments (trompette, trombone, tuba, percussions, saxophone, clarinette, flûte traversière et en 2^{ème} instrument piano, violon et guitare), un atelier d'éveil pour les 5/7 ans, une chorale d'enfants, et un orchestre junior.

La chorale concerne les 6/11 ans qui ne souhaitent pas s'inscrire à des cours d'instrument ou de formation musicale, ainsi que les élèves inscrits en 1^{ère} et 2^{ème} année de musique. Céline Rocher, également intervenante en musique dans les écoles de Cravant et Villorceau, dirige cette chorale qui réunit cette année une dizaine d'enfants, tous les vendredis de 17h45 à 18h30.

Les inscriptions pour la chorale seront d'ailleurs acceptées toute l'année, sur demande.

L'orchestre junior accueille cette année, une dizaine d'élèves ayant plus d'un an d'instrument.

Ces apprentis musiciens se réunissent tous les lundis de 16h45 à 17h45 pour travailler ensemble des œuvres d'harmonie adaptées à leur niveau, qu'ils interpréteront à plusieurs occasions dans l'année (concert de Noël, audition en mars avec remise des diplômes).

Le départ s'est donc fait dans la bonne humeur avec la préparation du concert de Noël du 15 décembre 2019, à l'église de Cravant, pendant lequel vous avez pu écouter l'orchestre junior les différents pupitres d'instruments, ainsi que la chorale et l'atelier d'éveil. Merci et Bravo à tous ces élèves qui se sont beaucoup



investis pour ce beau moment partagé.

Concernant l'équipe pédagogique, elle est composée de 7 professeurs qui encadrent les différents cours :

Jade Teixeira à la batterie,
Tiphaine Lacrampe à la flûte traversière et au trombone
Stéphanie Georges à la clarinette,
Cyril Santacreu au saxophone,
Nicolas Lesourd pour l'atelier d'éveil et la chorale
Julien Cosson à la trompette,

Katia Duval à la formation musicale et direction

Ils travaillent ensemble pour conserver cette école active afin d'assurer la formation des musiciens et musiciennes qui représentent l'avenir de la société musicale.

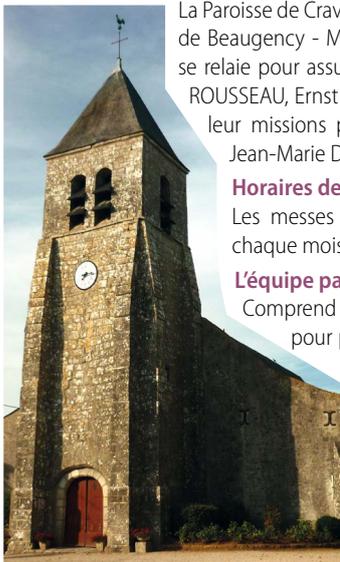
Pour finir, tous les élèves et tous les professeurs se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année musicale.

Pour tous renseignements :

- Le site mis à jour de la Société Musicale : <http://cravant-musique.e-monsite.com/>
- Le courrier électronique de la musique : cravant.musique@free.fr
- L'adresse postale : Ecole de Musique, rue de la lyre 45190 Cravant
- Le téléphone : 06.69.94.27.79

Katia Duval

DES ÉCHOS DE LA VIE PASTORALE



La Paroisse de Cravant fait partie du « Groupement Paroissial de Beaugency - Meung sur Loire ». Une équipe de prêtres se relaie pour assurer une messe par mois. Les Pères René ROUSSEAU, Ernst JULIEN et Joël RAVETON sont aidés dans leur missions par les diacres Jacques MOMBAZET et Jean-Marie DUBERNET.

Horaires des messes :

Les messes ont lieu tous les premiers samedis de chaque mois à 18h30.

L'équipe paroissiale :

Comprend 5 personnes et se réunit 4 fois par an pour préparer les différentes étapes de l'année liturgique et répondre à la demande pastorale de la paroisse.

Le catéchisme :

Est proposé aux enfants de Cravant et de Villorceau le premier samedi matin de chaque mois.

Responsable à contacter :
Ofélia DE BARROS : 06.11.62.88.93

Le Renouveau :

Quinze personnes assurent la distribution du « Renouveau », magazine inter-paroissial distribué 4 fois par an, qui permet à travers ses différentes annonces et ses reportages de rester en lien avec les paroisses environnantes.

La feuille « Tous Frères » :

Renouvelée tous les 15 jours, elle indique, entre autres renseignements, tous les horaires de messes du secteur de Beaugency-Meung. Elle est affichée dans le tableau à gauche de la petite porte de l'église et à la disposition de tous dans le cylindre sous le tableau.

L'ouverture de l'église :

Durant les mois de juillet, d'août et septembre, le grand portail est ouvert afin que les visiteurs puissent découvrir, derrière la grille, l'intérieur de l'église et en particulier le retable classé du XVII^e siècle.

Contacts :

- Pour un baptême, un mariage ou des obsèques :
CIP (Centre Inter-Paroissial)
109, rue Abbé Pasty
45130 BAULE
Tél. 02 38 45 28 93
- Odile AMARY : 06.82.40.93.81
- Daniel MAILLARD : 02.38.44.18.40

CLUB DU 3^e ÂGE DE CRAVANT

Nous ne sommes plus que 79 adhérents alors qu'il y a 20 ans nous étions 110. Nos anciens nous ont quittés mais peu de jeunes retraités se sont inscrits, nous les invitons à nous rejoindre le 18 janvier prochain lors de l'assemblée générale.

Agenda des activités 2020 :

- Spectacle de chants et de danse à Chécy en Mars.
- Marches en Avril et Octobre
- Sortie d'une journée avec la commune du Bardon en Juin
- Participation aux journées Simplon à Ouzouer le marché en Novembre
- Pique-nique à Talcy les 26 juin et 28 août .

Nous nous retrouvons tout au long de l'année à la salle des loisirs :

- Les mercredi tous les 15 jours pour des travaux manuels dont les réalisations sont vendues au profit du Téléthon
- Les jeudi après-midi jeux de sociétés.

Jacqueline BELLIER



UNION DES PROPRIÉTAIRES ET CHASSEURS DE CRAVANT

La Société compte 75 chasseurs Sociétaires et Actionnaires et une cinquantaine d'invités à la journée.

Le **lièvre** se maintient à des densités raisonnables depuis plusieurs années. La **perdrix**, qui n'est pas chassée depuis 8 ans, ne parvient pas à remonter sa densité, qui reste stationnaire à un niveau assez bas. Un renforcement **faisans** sur 3 années est effectué sur l'ensemble des cantons de Beaugency et Meung sur Loire environ 17000 ha subventionné par la Fédération du Loiret. Le tir de la poule est interdit sur l'ensemble de ces communes.

Une douzaine de **renards** ont été prélevés sur la société (piégeage - battue ou déterrage). Quelques **blaireaux** font leurs apparitions sur le territoire et vont

devenir très envahissants dans les années à venir. Seul le déterrage, en période autorisée, arrivera à contenir une population acceptable le blaireau faisant de nombreux dégâts sur la faune et sur certaines récoltes

Dates à retenir :

- 7 Mars 2020 : comptage perdrix
- 5 Juillet 2019 : réunion générale

Les cartes de Sociétaires et Actionnaires le samedi précédent l'ouverture de 14 h à 17 h salle de loisirs.

Tous les samedis cartes d'invités de 14 heures à 15 heures.

Le président, Alain FLEURY

LES AMIS DE L'ORGUE DE CRAVANT CONCERT ORGUE, TROMPETTE ET SAXOPHONE

Samedi 12 Octobre, à l'église de Cravant, une soixantaine de personnes ont assisté au concert organisé par l'association des « Amis de l'Orgue de Cravant » avec la participation du trio « LES V3NTS D'AUTAN ». Né de la collaboration et de l'amitié de 3 professeurs de l'école de musique d'Artenay, ce trio est composé d'une organiste : Noémie Pinton, d'un trompettiste : Guillaume Donadieu et d'un saxophoniste : Aubin Guillemet-Messire.

Jouant tantôt seuls, en duo ou en trio, les musiciens ont su faire apprécier l'harmonie entre les 3 instruments et les différentes sonorités de l'orgue à travers des œuvres allant du 17^e au 20^e siècle. A l'issue du concert, le public, sous le charme, a manifesté son enthousiasme par des applaudissements nourris et a volontiers prolongé cette soirée musicale autour du verre de l'amitié.

Et c'est avec un grand plaisir que l'Association des « Amis de l'Orgue de Cravant » vous donne rendez-vous à l'automne prochain pour son prochain concert dans le cadre du 4^e Festival des Orgues en Pays Loire Beauce qui a lieu tous les 2 ans.

Vous pouvez nous joindre au : 06.82.40.93.81 Mail : lesamisdelorguedecravant@gmail.com

La Présidente, Odile AMARY

